Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 035-213501893-20261119-2026_11_104-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTGERMONT (ILLE ET VILAINE)

Délibération n° **2026 - 11 - 104** - Séance du 19 novembre 2026

En exercice : **27**

Présents : **20**

Qui ont pris part à la délibération : **27**

Date de la convocation : **12 novembre 2026**

Date de l'affichage : **12 novembre 2026**

L'An deux mille vingt-six, le **jeudi dix-neuf novembre à vingt heures trente**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PRIZÉ, Maire.

Présent.e.s : PRIZÉ Laurent ; LHERMITTE Hervé ; HUGUENIN Florence ; MARCHERON Bertrand ; GUITTON Bertrand ; GENDROT Rémy ; GÉRARD Pierrick ; LOMMERT Isabelle, RICHARD Dominique ; LE MAGOAROU Anne ; RACAPÉ Sarah ; ABGRALL Julien ; DUMOND Éric ; GAVARD Caroline ; WADIER Typhaine ; VIMONT Anne ; HUBERT Stéphane ; Nadia MEZIANI ; LALOÉ Renaud ; OLLIER Bernard.

Excusé.e.s: MATTEÏ Pauline (pouv à PRIZÉ Laurent) ; LAMBERT Charline (pouv à ABGRALL Julien) ; ROZAT Manon (pouv à LE MAGOAROU Anne) ; CHOMAUD Guillaume (pouv à HUGUENIN Florence) ; SENÉ Rokhaya Dite Daba (pouv à GUITTON Bertrand) ; HEURTEBIZE Hélène (pouv à MEZIANI Nadia) ; VICAIRE Anne (pouv à OLLIER Bernard).

Secrétaire de séance : **Julien ABGRALL**

ATTRIBUTION DES LOTS – MARCHE RESEAU DE CHALEUR

Rapporteur : Bertrand MARCHERON – Adjoint en charge du Patrimoine local, de la Ville innovante, de la Transition écologique, de la Mobilité et de la Voirie

Monsieur Marcheron rappelle aux membres du Conseil Municipal :
- la délibération **n° 2025-65-03**, en date du 16 octobre 2025 portant sur l'autorisation de lancement de la consultation du marché de maitrise d'œuvre pour la réalisation du réseau de chaleur géothermique en Beteg.
- la délibération **n° 2025-84-03**, en date du 17 décembre 2025 portant sur le choix d'attribution du marché de maitrise d'œuvre pour la réalisation du réseau de chaleur géothermique en Beteg.
- la délibération **n° 2026-01-04** en date du 22 janvier 2026 portant sur la validation du projet de réseau de chaleur géothermique en Beteg et autorisant les demandes de subventions.
- la délibération **n°2026-09-84** en date du 10 septembre 2026 relative à l'autorisation du lancement de la consultation sous forme de procédure adaptée,

Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 035-213501893-20261119-2026_11_104-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Considérant la publication de cette consultation faite en date du 14/09/2026 sur la plateforme Mégalis, du 14/09/2026 dans Ouest France et du 14/09/2026 sur la plateforme BOAMP prévoyant la remise des offres jusqu'au 13 octobre 2026 à 12H.

Considérant l'appel d'offre lancé pour la construction d'un réseau de chaleur en BETEG sous forme de procédure adaptée, avec une seule tranche décomposée en 5 lots séparés :

- ⇨ Lot n°1 VRD
- ⇨ Lot n°2 FAUX-PLAFOND - PLÂTRERIE
- ⇨ Lot n°3 CVC
- ⇨ Lot n°4 FORAGE GÉOTHERMIE
- ⇨ Lot n°5 ELECTRICITE

La commission d'appel d'offres s'est réunie le mercredi 4 novembre 2026 à 13H30 pour l'analyse des 18 offres reçues. Elle s'est réunie à nouveau le vendredi 13 novembre à 12h00 car il restait des questions complémentaires non répondues par les entreprises pour les lots 3 et 4.

Le lot 5 n'ayant pas reçu de réponse, une consultation directe a été effectuée avec plusieurs entreprises (en vertu de l'article R2122-2 du Code de la commande publique).

La commission d'appel d'offre du 13/11/2026 donne un avis favorable afin de retenir les 4 entreprises mentionnées dans le tableau pour les quatre premiers lots de la consultation :

LOT N°	DESIGNATION	ENTREPRISE	MONTANT € HT	ESTIMATION	ECART
1	**VRD**	**PIERRE GERARD**	139 831,47 €	183 420,00 €	-24%
2	**FAUX PLAFOND PLATRERIE**	**SIMEBAT**	77 218,80 €	83 690,00 €	-8%
3	**CVC**	**BREIZH CLIM**	956 446,41 €	952 875,00 €	0%
4	**FORAGE GEOTHERMIE**	**INCLUSOL TS**	193 253,17 €	244 513,00 €	-21%
5	**ELEC**	**INFRUCTUEUX**			
			1 366 749,85 €	**1 464 498,00 €**	**-7%**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ➢ Valide l'avis de la commission d'appel d'offres du 13/11/2026 afin de retenir les quatre entreprises mentionnées dans le tableau,
- ➢ Autorise Monsieur le Maire à signer les avenants devant intervenir dans la limite d'une augmentation de 5 % du montant initial et global du marché ;
- ➢ Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce marché.

Pour extrait certifié conforme

Secrétaire de séance
Julien ABGRALL

Le Maire
Laurent PRIZÉ